



La Voie À Suivre

CHÉMOT
501

29 Dec.07
20 TEVET 5768

Publication

HEVRAT PINTO

Sous l'égide de

RABBI DAVID HANANIA

PINTO CHLITA

11, rue du plateau

75019 PARIS

Tel: 01 42 08 25 40

Tel: 01 48 03 53 89

Fax 01 42 06 00 33

www.hevratpinto.org

Responsable de publication

Hanania Soussan

Dédié à la mémoire de
Esther Bachar
Bat Avraham

GARDE TA LANGUE !

Vérifier si c'est la
vérité

C'est la même chose ici, si le fait d'écouter ne doit apporter aucun avantage personnel, mais qu'en écoutant on puisse rendre service à quelqu'un d'autre, c'est aussi permis.

Par exemple, si l'on veut écouter des propos pour vérifier ensuite si c'est la vérité, afin de pouvoir réprimander l'autre, et peut-être inciter le pécheur à se repentir ou à rendre à ses propriétaires ce qu'il a volé, c'est permis.

(Hafets 'Haïm)

LA FORCE DE L'HABITUDE (PAR RABBI DAVID HANANIA PINTO CHLITA)

Lil dit : n'approche pas, enlève tes chaussures de tes pieds, car le lieu sur lequel tu te tiens est un lieu saint. » Les Sages ont dit dans le Midrach (Chemot Rabba 2, 6) : Partout où la Chekhina se dévoile, il est interdit de porter des chaussures.

Nous trouvons aussi chez Yéhochoua (Yéhochoua 5, 15) « Enlève ta chaussure ». Les cohanim qui servaient dans le Temple étaient nu-pieds. Je voudrais donner une raison au fait qu'il est interdit de porter des chaussures dans un endroit où la Chekhina repose, plus que n'importe quel autre vêtement dont l'homme se recouvre le corps. C'est que l'Écriture vient nous enseigner un comportement. Elle fait remarquer à propos de Moché (Chemot 33, 11) : « Hachem parlait à Moché face à face, comme un homme parle avec son ami », et il y avait lieu de soupçonner que Moché s'était peut-être habitué à la gloire de Hachem, comme il parlait constamment avec Lui ; or s'il s'y habituaient, peut-être qu'il ne ferait pas attention à Sa gloire à cause de la tentation de s'enorgueillir, car un élève qui parle avec son maître une fois ou deux n'est pas semblable à celui qui parle avec lui pour la neuvième et la dixième fois, alors il s'enorgueillit. La Guemara raconte (Kidouchin 33a) que Ravina était assis devant Rabbi Yirmiyah de Diphti. Un homme est passé devant eux qui ne s'est pas couvert la tête en son honneur, et Ravina a dit : « Combien cet homme est insolent ! » Rabbi Yirmiyah a répondu : « Il est possible qu'il vienne de la ville de « Mata Ma'hssiya », où l'on n'aime pas les Sages. » Rachi a expliqué que comme ses habitants en voient constamment, ils prennent l'habitude des Sages et se sentent indifférents comme s'ils en faisaient partie.

Comme il y avait lieu de craindre que Moché se soit habitué à la gloire de Hachem, le Saint béni soit-Il l'a mis en garde en lui disant : « Enlève tes chaussures de tes pieds », c'est-à-dire « Fais attention à ne pas te conduire comme quelqu'un qui est habitué à parler avec son maître, mais à chaque fois que tu parles avec Moi, que ce soit à tes yeux comme si c'était la première fois que tu parles avec la Chekhina. La raison en est que l'endroit sur lequel tu te tiens est un endroit saint, car Ma sainteté demeure à chaque instant. »

Tes pieds (ragleikha), tes habitudes (hergel)

Nous devons savoir que ce qu'a dit le Saint béni soit-Il à Moché en disant « enlève tes chaussures », c'est un langage par allusion. Le mot na'aleikha (tes chaussures) désigne en réalité la fermeture (néïla), et ragleikha (tes pieds) est en réalité hergel (l'habitude). Comme ce trésor qui est fermé devant tout homme, que telle soit Ma parole envers toi. De même que personne ne rentre dans le trésor ni ne peut voir ce qu'il y a à l'intérieur, qu'ainsi soit Ma parole envers toi, que tu te sentes comme un homme qui regarde le trésor fermé de l'extérieur mais ne sait pas ce qu'il y a à l'intérieur. Chaque fois qu'il regarde, il voudrait rentrer à l'intérieur. C'est comme cela que Ma parole doit être à tes yeux, comme si elle était fermée de l'extérieur, et à chaque fois que Je viens parler avec toi, que ce soit à tes yeux comme si tu n'avais jamais entendu Ma voix.

Pour quelle raison le Saint béni soit-Il a-t-il mis Moché en garde, alors que ce n'est pas le cas pour les autres prophètes ? Comme Moché regardait à travers une « vitre claire », et que tous les autres prophètes regardaient

à travers « une vitre qui n'est pas claire » (Yébamot 49b), le Saint béni soit-Il lui a ordonné justement à lui d'enlever ses chaussures, c'est-à-dire de faire attention à ne pas en venir à s'habituer à la Chekhina.

En vérité, nous trouvons que Moché y faisait attention, et ne regardait pas la sainte Chekhina, bien qu'il en ait eu la possibilité. Dans les paroles de nos Sages, il est expliqué que le Saint béni soit-Il attendait pour ainsi dire que Moché Le regarde et voie le dévoilement de la Chekhina (Berakhot 7a), mais il a évité de regarder, ainsi qu'il est dit (Chemot 3, 6) « Moché se couvrit le visage car il craignait de regarder D. » La Chekhina était à ses yeux comme un trésor fermé sur lequel aucun œil au monde ne peut régner.

Les cohanim étaient nu-pieds

Les cohanim, pendant leur culte dans le Temple, n'avaient pas non plus le droit de porter des chaussures, parce que le culte des sacrifices et de l'encens rachetait les bnei Israël. Les cohanim étaient les délégués du peuple, et Hachem voulait montrer aux bnei Israël qu'ils ne devaient pas faire les mitsvot par habitude, sinon les mitsvot ont l'air d'être un fardeau, c'est pourquoi les cohanim étaient nu-pieds dans le Temple, afin de se rappeler à chaque instant de ne pas agir par habitude, et que tous les bnei Israël apprennent d'eux à ne pas faire les mitsvot par habitude. Que ce soit à leurs yeux comme le jour où elles avaient été données et qu'ils soient attentifs à leur exécution. C'est également la raison pour laquelle partout où se trouve la Chekhina, nous trouvons l'interdiction de porter des chaussures, car du fait que l'homme marche nu-pieds, il se rappelle de faire attention à ne pas se conduire envers la Chekhina par habitude.

On connaît les explications des ba'alei hamoussar sur le verset (Téhilim 27, 4) : « J'ai demandé une seule chose à Hachem, c'est elle que je voudrais, être installé dans la maison de Hachem tous les jours de ma vie, contempler la beauté de Hachem et visiter Son palais. » Ils demandent pourquoi le roi David ne veut mériter que de « visiter » le palais de Hachem, ne voulait-il pas être « installé » dans Sa maison ? Ils expliquent qu'un élève qui rend visite à son maître n'est pas semblable à un élève installé dans la maison de son maître, car celui qui visite, comme il ne vient que de temps en temps, se tient devant son maître avec crainte, alors que celui qui se trouve tout le temps dans sa maison et qui est un habitué se conduit légèrement avec son maître et ne sent pas sa présence. C'est pourquoi le roi David voulait être comme cet élève qui rend visite à son maître et n'est pas habitué à venir chez lui, il voulait toujours ressentir le plaisir qu'on ressent la première fois, car du fait qu'on ne vient que de temps en temps, on ne s'habitue pas à ce plaisir.

Dans le même ordre d'idées, le livre « Or'hot Tsadikim » (Cha'ar HaSina) écrit : « Le sage a dit : si tu veux que ton ami te déteste, rends-lui sans cesse visite, et si tu veux qu'il t'aime, espace tes visites. Il est dit à ce propos (Michleït 25, 17) : « Détache tes pas de la maison de ton ami, de peur qu'il ne soit rassasié de toi et te déteste. » »

LA PARABOLE ET LA LEÇON

Un fidèle serviteur

« Le peuple fit confiance et entendit que Hachem avait visité les bnei Israël » (Chemot 4, 31)

Nos Sages ont dit que les bnei Israël n'avaient pas de mitsvot qui auraient pu les sauver, sauf une seule, qui est celle de la confiance en Hachem, ainsi que le dit le verset : « le peuple eut confiance, entendit que Hachem avait visité les bnei Israël et avait vu leur malheur, et ils s'inclinèrent et se prosternèrent ». Ils ont été délivrés de l'Égypte et de la maison d'esclavage grâce à leur confiance.

A quoi est-ce que cela ressemble ?

A un pauvre qui était de bonne famille. Il plut au roi par le mérite de ses pères, mais lui-même était simple d'esprit et de faible santé. Le roi se dit : Comment puis-je lui faire du bien ? Quelle tâche vais-je lui attribuer ?

Vais-je en faire un ministre responsable de la sécurité du peuple ? C'est impossible, car il est trop innocent, et pour faire la guerre on a besoin de ruse et de concevoir des plans, ainsi qu'il est écrit : « Tu feras la guerre grâce à des ruses. »

Le roi réfléchit : Est-ce que je vais en faire mon ministre du Trésor ? Il ne sait même pas ce que c'est qu'une pièce d'argent.

Vais-je en faire mon secrétaire ? Il ne sait ni lire ni écrire.

Vais-je le mettre à la tête de la garde du palais ? Il est faible et chétif.

Le ministre de la justice ? Il ne comprend rien à rien.

Le responsable des douanes et des recettes de l'Etat ? Il ne sait pas distinguer entre une pièce de soie ou de lin, ni entre l'or et l'argent. Et ainsi de suite...

Tout à coup, le roi eut une idée pour mener à bien son programme :

Je vais le nommer responsable du sceau royal, qui lui sera donné à garder, et tout ordre royal qui sortira de moi viendra devant lui pour être signé de mon sceau. C'est une charge extrêmement honorifique, qui entraîne un salaire élevé, et qui ne réclame ni connaissances ni sagesse, mais uniquement de la fidélité et du dévouement, pour qu'il ne signe pas des ordres qui ne proviennent pas de moi, et ne suive que mes instructions.

C'est la parabole. La leçon est que le Saint béni soit-Il a vu que les bnei Israël étaient dénués de toute mitsva et de tout mérite. La Torah ne leur avait pas encore été donnée, ils n'avaient pas encore reçu l'ordre des sacrifices, et ils ne pouvaient pas se montrer généreux, parce qu'ils étaient pauvres et asservis. Mais ils avaient une mitsva, celle de la confiance en Hachem. Leur cœur était pur et croyait en Hachem et en son prophète Moché, et pour cette mitsva il n'y a besoin ni de sagesse, ni de force ni d'argent.

Par le mérite de cette mitsva précieuse et importante, le Saint béni soit-Il est venu délivrer les bnei Israël, leur a fait mériter les deux mitsvot supplémentaires du sang de la circoncision et du sang de Pessa'h, et les a fait sortir d'Égypte. (D'après notre maître Yossef 'Haïm de Bagdad dans son livre « Ben Ich 'Haï ».)

A PROPOS DE LA PARACHA

« Une chose me fait de la peine, de ne pas être né muet »...

« Hachem lui dit : qui a donné une bouche à l'homme et qui l'a rendu muet ou sourd ou aveugle, n'est-ce pas Moi, Hachem » (Chemot 4, 11).

Ce cri douloureux a été poussé par nul autre que le Admor Rabbi Yékoutiel Yéhouda Halberstam zatsal de Klausenbourg-Zanz, dans un cours sur la parachat Toldot, devant un public de ses disciples, qu'il cherchait à éveiller à la grandeur de l'attention qu'il faut porter à l'usage de la langue et à la valeur de la force de la parole qui a été accordée à l'homme par D. afin d'accomplir la mitsva « tu en parleras – d'elle et non de futilités ». Citons donc le passage de son cours qui traite de l'usage de la parole, pour comprendre la leçon qui s'y cache :

« Une autre chose me fait de la peine, de ne pas être né muet. Si j'étais venu au monde sans la possibilité de parler, alors j'aurais eu une vie claire, parce que j'aurais été protégé du lachon hara et de la médisance, et j'aurais pu revenir à mon Père des Cieux dans toute mon intégrité. En effet, dire du lachon hara est aussi grave que les trois fautes les plus graves, et encore davantage. C'est pourquoi les forces de l'impureté se concentrent dessus, et délaissent toutes les autres fautes de la Torah pour s'occuper justement de la haine gratuite, du lachon hara, de la médisance et autres choses semblables.

Je demande si souvent qu'on étudie « 'Hafets 'Haïm », et pourtant on oublie encore qu'on risque de perdre les deux mondes en un seul instant, et on ne s'en occupe pas comme il conviendrait. En effet, si nous voyions quelqu'un qui mange du porc, tout le monde s'écrierait : « Méchant ! » On le frapperait et on l'humilierait pour qu'il sorte du beit hamidrach, bien que ce soit une seule interdiction. En revanche, si quelqu'un vient à la yéchivah et raconte du lachon hara, non seulement on ne lui crie pas dessus « Méchant, tu détruis le monde entier par tes paroles, tu transgresses l'idolâtrie, la débauche et le meurtre », mais de plus on rie et on aime cela, malheureusement. »

En effet, les forces de l'impureté augmentent justement dans ce domaine, parce qu'avec chaque parole de lachon hara on devient leur associé pour témoigner contre le peuple d'Israël, ainsi que l'écrit le saint Ari. C'est pourquoi les forces de l'impureté acceptent que l'homme porte un streimel, un grand gartel et se balance beaucoup, l'essentiel étant qu'il dise du lachon hara, alors tout le reste ne vaut rien ! On peut être un grand talmid 'hakham sans pour autant que sa Torah vaille quoi que ce soit, car pour vraiment mériter la sainte Torah, il faut une bouche sainte. Mais si la bouche est ouverte pour dire du lachon hara, on devient l'associé des forces de l'impureté. Alors il est facile de comprendre que cette personne ne puisse pas mériter la Torah de vérité...

A LA LUMIERE DE LA PARACHAH

Qui est celui contre qui le mauvais penchant est impuissant ?

« Il vit, et voici que le buisson brûle dans le feu et le buisson n'est pas consumé ».

Je voudrais l'expliquer par une allusion. On peut dire que le mauvais penchant s'appelle du feu, parce que le désir brûle dans le cœur de l'homme comme du feu, et les Sages ont dit (Ta'anit 7a) que les paroles de la Torah ne se maintiennent que chez celui qui est humble. Ils ont également dit (Kidouchin 30b) que si l'on étudie la Torah, on n'est pas livré au mauvais penchant. Par conséquent, l'homme doit être humble pour que la Torah se maintienne en lui, alors il pourra vaincre le mauvais penchant, et le mauvais penchant ne le dominera pas. Il est écrit dans les saints livres que le « buisson » est une allusion à l'homme qui est humble. D'après tout ce qui a été dit, on peut comprendre que le verset « le buisson brûle dans le feu et le buisson n'est pas consumé » signifie que l'homme humble, qui est semblable à un « buisson », n'est pas brûlé par le mauvais penchant, qui est le « feu ». Au contraire, « il n'est pas consumé », le mauvais penchant ne peut pas le vaincre et ne le brûle pas.

« *On plaça sur lui des officiers de corvée pour l'accabler de labeurs* » (1, 11)

Toute royauté au monde impose à ses sujets des impôts et des taxes. Mais il y a une différence dans l'intention de la perception des impôts : il y a un Etat qui perçoit les impôts pour le bénéfice des citoyens et leur confort personnel et économique, et un autre qui édicte des impôts afin de faire souffrir les citoyens et de peser sur eux.

C'était le cas du royaume de Paro, dont le but n'était que de « l'accabler de labeurs ».

« *Je vais t'appeler une nourrice chez les Hébreux* » (2, 7)

Cela nous enseigne qu'on lui avait présenté beaucoup d'Égyptiennes pour téter et il ne voulait pas téter, parce qu'il était appelé à parler avec la Chekhina (Rachi).

C'est étonnant, le traité Ketoubot (60a) explique qu'un bébé de trois mois peut déjà distinguer les personnes et ne pas téter d'une autre femme, or Moché avait déjà tété pendant trois mois, ainsi qu'il est dit « elle le cacha pendant trois mois ». Par conséquent, comment Rachi dit-il que c'est parce qu'il était appelé à parler avec la Chekhina qu'il n'a pas tété ? Peut-être est-ce parce qu'il connaissait déjà le lait de sa mère, c'est pourquoi il n'a pas voulu d'une autre femme ?

Le livre « Edout LeYehossef » explique au nom de son père, le gaon Rabbi Eliezer Halévy Eittinge zatsal, qu'il est évident que dès que Yohkeved a mis Moché au monde, elle savait que ce bébé allait la quitter, donc pendant ces trois mois où il était à côté d'elle, elle ne l'a pas allaité seule pour qu'en la quittant il puisse aussi téter les autres femmes. Toute la raison pour laquelle Moché ne voulait pas téter une autre femme était qu'il était appelé à parler avec la Chekhina.

« *La fille de Paro lui dit : Emporte cet enfant* » (2, 9)

Le 'Hida a écrit dans son livre « Hamat Anakh » au nom du grand Rav Moché Berdugo zatsal dans son livre « Roch Machbir » que la fille de Paro l'avait donné à des Égyptiennes et il n'avait pas voulu téter. Elle avait pensé que c'était à cause du froid dans le fleuve que ses lèvres étaient pincées, ou bien qu'il avait une quelconque maladie dans la bouche.

C'est pourquoi elle a dit « Emporte », c'est-à-dire maintenant il ne veut pas téter, emporte-le chez toi et essaie de le guérir pour qu'il puisse téter.

Mais elle ne l'a pas fait, « la femme prit l'enfant et l'allaita », immédiatement, pour lui montrer que s'il ne tétait pas, c'est parce qu'on lui présentait des Égyptiennes. C'est pourquoi il n'est pas dit : « la femme alla » comme lui avait dit la fille de Paro, mais elle le prit et l'allaita immédiatement.

« *Il dit au méchant : pourquoi frappes-tu ton ami ?* » (2, 13)

Le livre « Marbitsei Torah MeOlam Ha'Hassidout » raconte l'histoire suivante :

Le Maharcham de Berdjan zatsal n'hésitait jamais à accomplir son devoir et à réprimander celui qui le méritait.

Un jour, dans une conversation avec un Rav invité de Pologne, celui-ci lui raconta une dispute qui avait éclaté dans une communauté voisine de sa ville à la suite d'un certain événement. Le Maharcham lui demanda : « Qu'avez-vous fait à ce propos ? » L'invité répondit : « Qu'est-ce que je pouvais faire ? Je m'éloigne des conflits, il vaut mieux ne pas se mêler. »

Le Maharcham lui répondit avec un sourire : « Ce n'est pas ce qu'a fait Moché notre maître, il a dit au méchant « pourquoi frappes-tu ton ami », parce qu'il est interdit de se tenir de côté, on doit dire quel est l'avis de la Torah... »

« *Qui t'a placé comme homme dirigeant et juge sur nous ?* » (2, 14)

La multiplication des termes, homme, dirigeant et juge, est joliment interprétée par le gaon Rabbi Chaoul Halévy zatsal. Voici ce qu'il écrit dans son livre « Guivat Chaoul » :

En ce qui concerne la justice, on a besoin de trois personnes :

- 1) Le roi qui décrète et édicte des lois.
- 2) Le juge qui juge si un acte a transgressé les lois du roi ou non.
- 3) L'exécutif qui châtie et exécute la décision du juge.

Quand Moché a tué l'Égyptien, il a fait ces trois choses lui-même. Il a décrété que de frapper un Hébreu était passible de mort, il a jugé l'Égyptien qui l'avait fait et il a exécuté la sentence.

C'est pourquoi quand le lendemain il a demandé au méchant : « Pourquoi as-tu frappé ton ami », celui-ci a répondu : « Qui t'a placé comme homme dirigeant et juge sur nous », c'est-à-dire que sur ces trois tâches, l'« homme » est celui qui a la force et le pouvoir, qui exécute, le « dirigeant » est le roi qui édicte les lois, et le « juge » est celui qui juge si la loi du roi a été transgressée ou non.

« *Elles dirent : un Égyptien nous a sauvées de la main des bergers* » (2, 18)

Il est dit dans le Midrach au nom de Rabbi Lévi que Moché a demandé :

« Maître du monde, les ossements de Yossef entreront en Erets Israël et moi je n'y entrerai pas ? » Hachem lui a répondu : « Celui qui a reconnu son pays est enterré dans son pays, et celui qui n'a pas reconnu son pays n'est pas enterré dans son pays. »

Yossef a reconnu son pays, d'où le savons-nous ? Sa maîtresse a dit : « Voyez, il nous a amené un Hébreu », et il ne l'a pas nié, mais a dit « J'ai été volé du pays des Hébreux. » Il sera enterré dans son pays. D'où le savons-nous ? Il est dit « Les ossements de Yossef que les bnei Israël avaient emmené avec eux d'Égypte ont été enterrés à Shekhem. »

Celui qui n'a pas reconnu son pays – ne sera pas enterré dans son pays. Comment cela ? Les filles d'Yitro ont dit « Un Égyptien nous a sauvées des mains des bergers », il a entendu cela et s'est tu, c'est pourquoi il ne sera pas enterré dans son pays.

« *Une femme empruntera à sa voisine* » (3, 22)

Cet ordre, écrit Rabbi David de Lidola zatsal, Av Beit Din en Italie, dans son livre « Darkei David », se situe au moment de la sortie d'Égypte, c'est pourquoi il est dit « Une femme empruntera à sa voisine ». Elle devait demander à la voisine qui habite avec elle dans la maison, parce que les bnei Israël avaient reçu l'ordre de ne pas sortir de la maison jusqu'au matin.

Alors que plus tard, dans la parachat Bo, il est dit « Parle Je te prie aux oreilles du peuple et que chacun emprunte à son ami et la femme à son amie », et non « sa voisine », parce que là-bas, il est question d'avant la plaie des premiers-nés, à un moment où l'on pouvait sortir de la maison et emprunter à qui l'on voulait.

« *Je ne suis pas un homme de parole, ni hier ni avant-hier, ni depuis que Tu as parlé à Ton serviteur, car j'ai la bouche lourde et la langue lourde* » (4, 10)

Le Rachbam, dans son commentaire sur la Torah, n'accepte pas la signification habituelle qu'on propose en général, à savoir que Moché bégayait, comme l'ont dit certains Richonim. Est-il possible, objecte-t-il, qu'un prophète à qui Hachem parlait face à face et qui a reçu de Lui la Torah ait bégayé ?

« La bouche lourde et la langue lourde » signifie, pour le Rachbam, « je ne possède pas bien la prononciation de l'égyptien, car dans ma jeunesse je me suis enfui de là et maintenant j'ai quatre-vingts ans. »

Comme preuve de ses paroles, le Rachbam cite ce que dit le prophète Yé'hezkel : « Tu n'es pas envoyé vers un peuple à la langue difficile et au langage lourd mais vers la maison d'Israël. »

TES YEUX VERRONT TES MAITRES

LE GAON RABBI CHNEOR ZALMAN DE LADI - « BA'AL HATANYA »

Rabbi Chneor Zalman de Ladi zatsal, également surnommé le « Admor HaZaken » ou le « Ba'al HaTanya », est mort un 24 Tévet. Il est né à Ladi dans la province de Mohilow en Biélorussie, de Rabbi Baroukh, qui faisait lui aussi partie de la communauté des tsaddikim cachés et comptait parmi les fidèles disciples du saint Ba'al Chem Tov.

On raconte qu'encore avant sa naissance, le Ba'al Chem Tov envoya à ses parents des directives précises sur la façon d'élever l'enfant qui allait naître et son éducation. Quand il est né, le Ba'al Chem Tov a mis en garde ses parents de le cacher aux yeux et de ne rien raconter de « son intelligence », comme le font habituellement les parents.

Il arriva au monde de la 'hassidout à l'âge de dix-huit ans. Il se rendit alors à Mezritch, où le grand disciple du Ba'al Chem Tov et son successeur, Rabbi Dov Beer zatsal, surnommé le « Maguid de Mezritch », dirigeait la 'hassidout. Il devint rapidement l'un de ses disciples et le plus grand d'entre eux. Bien que Rabbi Chneor Zalman ait été le plus jeune du groupe, c'est lui qui mérita une relation de proximité particulière de la part de son maître, le Maguid de Mezritch.

Dans les lettres du Maguid de Mezritch (de celles qui ont été découvertes dans la célèbre « gueniza de Kharson », il écrit sur lui des choses absolument extraordinaires, par exemple dans l'une de ses lettres il écrit : « ... La première appréciation de mon élève de longue date, Rabbi Zalmina auteur du Choul'han Aroukh, est une petite prophétie, et tout ce qui sort de sa bouche se réalise. S'il avait vécu à la génération du Admor le Ba'al Chem Tov, il aurait aussi été exceptionnel... »

La fête de la délivrance

Après le décès du Maguid de Mezritch, en 1773, Rabbi Chneor Zalman fut nommé responsable des activités des 'hassidim. Au bout de trois années supplémentaires, dans une assemblée générale des élèves du Maguid de Mezritch, il fut décidé de nommer Rabbi Chneor Zalman président de la 'hassidout en Lituanie.

Encore jeune, Rabbi Chneor Zalman de Ladi accompagna Rabbi Mena'hem Mendel de Vitebsk pour une visite décisive à Vilna, afin de convaincre le gaon Rabbi Eliahou zatsal de Vilna de la droiture du mouvement de la 'hassidout. Dans la tempête de violence contre les 'hassidim de Lituanie, les mitnagdim dénoncèrent Rabbi Chneor Zalman aux autorités, et il fut interrogé et emprisonné. Il était en prison depuis le 24 Tichri 5559, et grâce aux efforts des 'hassidim il finit par être libéré le 19 Kislev 5559. Cette date est restée pour la 'hassidout de 'Habad (dont le « Admor HaZaken » fut le fondateur) comme le jour de la « fête de la délivrance ».

La plume de l'âme

Son ouvrage le plus important est le « Sefer HaTanya », ou « Likoutei Amarim », qui est peut-être aussi l'écrit 'hassidique le plus réfléchi et le plus systématique. L'essentiel du livre est consacré à un examen approfondi de l'intériorité des parties de l'âme, avec une tendance manifeste à une terminologie tirée de la kabbala. A cause de cet écrit, Rabbi Chneor Zalman est aussi appelé le « Ba'al HaTanya ». On lui donne aussi le nom de son livre, « Choul'han Aroukh HaRav », qu'il a écrit sur l'injonction de son maître, le Maguid de Mezritch. Cet ouvrage est lui aussi assez rare dans le paysage de la 'hassidout à ses débuts, en tant que livre de halakha écrit par un Rabbi 'hassidique.

Au-delà de cela, le Admor HaZaken a écrit plusieurs livres sur des sujets de Torah. Il est également connu pour avoir été un musicien. D'après la tradition de 'Habad, il a composé dix mélodies dont la plus sacrée est le chant « Arba Bavot » (les quatre portes), un chant dont

les quatre parties correspondent aux quatre « mondes supérieurs » spirituels, « atsilout », « beria », « yetsira » et « assiya ».

Chez les 'hassidim de 'Habad, on raconte que ces dix mélodies ont un pouvoir particulier pour inciter au repentir. Dans l'enseignement de Rabbi Chneor Zalman, le chant est une partie indispensable du service de Hachem, qui aide à l'ouverture du cœur dans la prière et l'accomplissement des mitsvot. Comme on le sait, l'une des maximes du Admor HaZaken était : « la langue est la plume du cœur et le chant est la plume de l'âme ».

Donne-le à ta femme

Un jour, les 'hassidim demandèrent à Rabbi Yéhouda Leib De Nowitz (le Maharil), le frère de Rabbi Chneor Zalman de Ladi, auteur du Tanya, comment leurs parents avaient mérité d'avoir des enfants comme ceux-là (tous leurs fils étaient des gueonim et des tsaddikim).

Il répondit : « C'est par le mérite de notre mère, qui était une femme exceptionnelle par son dévouement pour la Torah et sa crainte du Ciel. »

Il ajouta : « Une fois, quand notre père est rentré d'un voyage à l'étranger pour ses affaires, il a amené à notre mère un beau vêtement de valeur. Au bout d'un certain temps, elle s'aperçut que l'instituteur qui nous donnait des cours avait l'air préoccupé, ce qui nuisait à l'enthousiasme avec lequel il menait l'étude. Elle lui a demandé pourquoi, et il lui a raconté que sa femme était jalouse du beau vêtement qu'elle avait, car il ne lui apportait pas de cadeaux comme ceux-là.

Immédiatement, elle alla à l'armoire, prit le vêtement précieux et le lui donna : « Donnez-le à votre femme, pourvu que vous ne soyez pas préoccupé et que vous puissiez enseigner à nos fils avec entrain et joie. »

Une écorce dure

A l'époque des guerres de Napoléon, quand celui-ci envahit la Russie (1812), le Admor HaZaken mena une guerre spirituelle contre l'empereur des Français, qu'il concevait comme une « écorce » dure, à cause de l'esprit de licence et de libre-pensée qu'il avait apporté au peuple, au point que le Admor HaZaken a dit qu'il ne voulait pas fût-ce regarder les lettres du français.

Il considérait aussi Napoléon comme un sorcier. Quand Napoléon voulut ressusciter un « Sanhédrin », il s'exprima en disant qu'il voulait utiliser l'impureté jusque dans les forces de la sainteté.

En 5572, quand éclata la guerre sanglante entre la Russie et la France, il y eut une discussion orageuse entre les élèves du Maguid de Mezritch sur la question de savoir s'il fallait prier pour la paix et la victoire de la Russie, ou prier pour la victoire de Napoléon et de la France.

Le Admor HaZaken était en faveur de la victoire de la Russie, en disant : « Si Bonaparte est vainqueur, Israël sera élevé et la richesse d'Israël grandira, mais le cœur des bnei Israël se détachera de leur Père des Cieux, alors que si c'est Alexandre le vainqueur, Israël sera abaissé et deviendra encore plus pauvre, mais les bnei Israël s'attacheront à leur Père des Cieux. »

A la sortie du Chabat le 24 Tévet 1812, Rabbi Chneor Zalman de Ladi mourut et fut enterré dans la ville d'Aditch en Poldavie.